



ATTESTATION RESPONSABILITE CIVILE

Courtier : Cabinet GRAS SAVOYE

Fédération Française d'Education
Physique et de Gymnastique Volontaire
46/48 rue de Lagny
93100 Montreuil

Nous soussignés : **GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE**
Courtage
60, Boulevard Duhamel du Monceau - 45160 OLIVET

certifions que : **Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire**
46/48 rue de Lagny
93100 Montreuil

Agissant tant pour son compte que pour le compte :

est assurée par contrat d'assurances « COHESION – Plan d'assurance des Associations » n°41850799Q, contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elle peut encourir :

- en raison des dommages garantis causés aux tiers du fait ou à l'occasion des activités assurées, conformément aux dispositions des articles L321-1 et D321-1 du Code du Sport
- du fait de l'organisation de la manifestation et/ou réunion et de l'occupation des locaux utilisés de façon temporaire, exclusive et continue inférieure à 21 jours ou discontinuée sans limitation de durée sis :

MONTANTS DES GARANTIES :

| Responsabilité Civile vie associative | |
|---|----------------------------------|
| Tous dommages confondus : dommages corporels, matériels et immatériels Dont : | 30.000.000€ par sinistre |
| - Dommages immatériels non consécutifs | 1.500.000€ par année d'assurance |
| - Atteintes à l'environnement y compris préjudice écologique | 5.000.000€ par année d'assurance |
| - Intoxications alimentaires | 5.000.000€ par année d'assurance |
| - Faute inexcusable | 3.000.000€ par année d'assurance |
| - Dommages matériels dont : | 5.000.000€ par sinistre |
| o Responsabilité d'occupation des locaux utilisés de façon temporaire | 30.000.000€ par sinistre |
| o Responsabilité dépositaire/objets confiés | 50.000 € par sinistre |

Période de validité : Du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023

La présente attestation ne saurait engager la Caisse en dehors des limites prévues tant par les Conditions Générales que Particulières du contrat ci-dessus référencé.

Fait à Puteaux, le , pour servir et faire valoir ce que de droit.
« Pour la compagnie et Par délégation »

GRAS SAVOYE – Département Sport
Imm Quai 33 – 33/34 Quai de Dion Bouton
CS 70001 – 92814 PUTEAUX Cédex
Tél : 09.72.72.28.85

COMITÉ DEPARTEMENTAL EPGV 38
Maison des Associations
6 rue Berthe de Boissieux
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 46 86 93
E-mail : isere@comite-epgv.fr
Siret : 309 244 416 00025

Groupama Paris Val de Loire

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire
60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285
260 RCS Créteil
Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 61 rue Taitbout 75009 Paris.
www.groupama.fr